



ADGC

Procès-verbal
Réunion du comité Gouvernance
Le 25 janvier 2024 à 13 h
Rencontre virtuelle par la plateforme TEAMS

PRÉSENTS

ABSENTS

M. Steeve Chapados, président	
M. Elias Kallas, vice-président	
M. Stéphane Labine, administrateur	
Mme. Jacinthe Sicotte, secrétaire-trésorière	

Également présents

Mme Karine Oscarson, directrice générale

Mme Émilie Rodgers, responsable des communications et des relations avec les membres.

1. Ouverture de la rencontre

Le président ouvre la rencontre à 13 h 3.

2. Lecture de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, avec l'ajout du point suivant au varia :

7.1 Modus operandi du procès-verbal et sommaire exécutif

3. Relève DG – Recrutement CA, membership et privilèges

Suivant l'intégration de la relève DG comme catégorie de membres dans les nouveaux règlements généraux, un comparatif des cotisations de l'APCD versus l'ADGC a été réalisé. Bien que le volet soit traité au comité d'audit, l'intérêt est d'entamer une réflexion sur l'impact que pourrait engendrer leur intégration sur les besoins en termes d'offre de service et de ressources internes. Le revenu de l'APCD extrapolé au membership de l'ADGC est de 303440 \$ et une hausse est prévue cette année. En revanche, le revenu des cotisations de l'ADGC est de 272975 \$.

Il est mentionné qu'à moyen terme, advenant les fusions des caisses de moins de classe 7, cela aurait un impact sur le revenu. Il est suggéré d'augmenter le seuil minimal de cotisation afin de ne pas se limiter dans le montant de celle de la relève DG et pallier les pertes probables. Conséquemment, il serait d'intérêt de réduire les catégories selon les actifs caisse de façon à refléter la réalité.

La direction générale est actuellement à consulter diverses ressources du bassin afin de sonder leurs besoins. L'ADGC pourra en tenir compte lorsqu'ils seront membres d'autant que leur intégration fera rayonner davantage le métier de DG.

Il est convenu de travailler l'opérationnalisation de l'intégration de la relève d'un point de vue de la gouvernance lors du prochain comité gouvernance.

4. Révision annuelle des politiques et guides

La refonte des règlements généraux demandait de revoir l'ensemble des guides, procédures et documents afin d'en assurer la cohérence. Les mises à jour apportées sont principalement des mises à jour mineures.

Les modifications demandant une attention particulière sont :

- L'intégration du code d'éthique à l'engagement des administrateurs.
- La hausse des tarifs de remboursements (km, per diem, etc.)
- L'élargissement de la procédure d'appel d'offres aux besoins récurrents et non pas seulement au congrès quant aux exceptions de procédures d'appel d'offres.

Afin de maintenir les partenariats féconds et la stabilité, il est convenu de recommander au CA de procéder à une vigie aux deux ans, pour les fournisseurs chargeant plus de 25000 \$, et de recommander ou non d'aller en appel d'offres.

Les modifications proposées sont approuvées à l'unanimité, pour recommandation au CA.

Une mention est faite à l'effet que des démarches sont en cours pour intégrer le site web de l'ADGC dans l'environnement Desjardins afin de rehausser la sécurité et faciliter la connexion pour les membres.

5. Boîte à outils – Assurances PPRMD

Lors du dernier comité, il avait été recommandé de créer une boîte à outils de fournisseurs, pouvant pallier les angles morts mis en exergue dans le processus d'évaluation de performance du CA dont notamment le risque de fraude et la cybersécurité.

Le renouvellement des assurances de l'ADGC étant en avril des démarches ont été entreprises afin de transférer les assurances de l'ADGC sous l'offre du PPRMD, qui travaille notamment auprès du réseau des caisses. Nous sommes actuellement en attente de leur soumission. L'on indique également l'intérêt pour le volet assurance des administrateurs et les formations pouvant être offertes.

Un suivi sera fait au prochain comité gouvernance.

6. Intégration des administrateurs

Dans l'optique d'aller plus loin dans le processus d'intégration des nouveaux administrateurs et en complément au cahier de l'administrateur, une rencontre s'est tenue cette semaine avec la direction générale, le président et les nouveaux administrateurs pour exposer la documentation et des modes de fonctionnement.

7. Varia

7.1 Modus operandi du procès-verbal et sommaire exécutif

Un modus operandi a été établi afin de faire approuver les procès-verbaux des comités gouvernance et d'audit pour dépôt au CA suivant les rencontres.

Dans les cas où les rencontres se tiennent à une semaine ou moins de la tenue du CA, il est convenu que les PV et sommaires exécutifs seront déposés le plus rapidement possible après le dépôt des documents au CA qui s'effectue une semaine avant la tenue de ce dernier. L'adoption des PV se fera par courriel.

8. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 13 h 41.



ADGC

Rédaction

Mme Karine Oscarson, directrice générale

Mme Émilie Rodgers, responsable des communications et des relations avec les membres

Légende :

→ Indique les suivis à faire

Elias Kallas, président du comité

Date

La page suivante « Suivis » fait partie intégrante du document.



ADGC

Suivis au procès-verbal du 25 janvier 2024

Objet	Demandé	Échéance	Responsable